

AR-598

**Énoncé théorique de master**

Profs divers \*

Cursus	Sem.	Type
Architecture	MA1, MA3	Obl.
Hors plans	E	Obl.

Langue d'enseignement	français / anglais
Crédits	8
Session	Hiver, Été
Semestre	Printemps
Examen	Oral
Charge	240h
Semaines	
<b>Heures</b>	<b>0 hebdo</b>
Cours	0 hebdo
<b>Nombre de places</b>	

**Résumé**

L'énoncé théorique de master constitue la première partie du Projet de Master. L'étudiant pose les bases théoriques de son travail, décrit le cadre thématique, référentiel et méthodologique. Il énonce clairement et précisément la question centrale d'architecture, objet de son projet.

**Contenu****REMARQUE: UNIQUEMENT AU SEMESTRE MASTER 3**

L'énoncé théorique de master s'apparente dans son esprit à la « thèse » universitaire, bien qu'il soit de dimension et de durée d'élaboration très réduite (un semestre).

L'étudiant énonce la thématique qu'il souhaite développer et dresse un état des lieux (thématique, documentaire, géographique, programmatique, méthodologique).

Le questionnement est au centre de ses préoccupations, à travers l'élaboration de l'énoncé l'étudiant clarifie sa position, le thème central qu'il développera à travers son projet, l'approche théorique qui le sous-tend.

Il précise la problématique, ses axes de recherche prioritaires, ainsi que les options méthodologiques qui lui seront propres tout au long de sa démarche.

L'énoncé définit également les périmètres d'étude et d'intervention, les différentes échelles de travail, et débouche sur les prémices du projet, jusqu'à une possible esquisse de faisabilité.

La recherche documentaire, l'analyse et l'exploitation des sources bibliographiques, cartographiques et iconographiques, l'élaboration d'un programme qualitatif et quantitatif font partie de ce que l'énoncé théorique requiert.

La mise en forme du document lui-même, la qualité rédactionnelle, la présentation et le rapport équilibré, lisible et sensé entre texte et iconographie sont également pris en compte pour l'évaluation de l'énoncé théorique.

**Mots-clés**

Mémoire, thématique, problématique, méthodologie, bases théoriques.

**Acquis de formation**

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Analyser le contexte et la documentation relatifs au thème de son choix.
- Exploiter les sources bibliographiques, cartographiques et iconographiques disponibles.
- Elaborer un programme fonctionnel et spatial complet.
- Exposer clairement le cadre référentiel et méthodologique du travail.
- Esquisser les prémices du Projet de Master.

**Compétences transversales**

- Utiliser une méthodologie de travail appropriée, organiser un/son travail.

**Méthode d'enseignement**

Recherche et rédaction autonome par l'étudiant.  
Rendez-vous individuels et/ou par groupes en cours de semestre avec l'enseignant responsable pour suivi de l'avancement du travail, conseil et orientation.

**Travail attendu**

Rédaction d'un mémoire se rapportant au contenu décrit.  
Présentation orale de l'énoncé lors d'un examen.

**Méthode d'évaluation**

Défense orale du mémoire déposé au préalable. L'évaluation de l'énoncé théorique de master porte sur:

- l'énoncé théorique lui-même;
- l'examen oral planifié pendant la session d'examen d'hiver.

Les modalités spécifiques et le calendrier détaillé sont fixés par la Section d'ARchitecture.

**Encadrement**

Autres Suivi individuel et/ou en groupes, sur rendez-vous avec l'enseignant durant le semestre.  
L'enseignant responsable de l'énoncé théorique est un professeur ou MER ENAC, choisi par l'étudiant, et qui sera la personne de référence tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

**Préparation pour**

Le Projet de Master.